

# **DOCUMENT D'INFORMATION**

## **ÉPREUVES D'APPOINT**

### **HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ**

Deuxième année du deuxième cycle du secondaire  
(4<sup>e</sup> secondaire)

087-404

Mai et Juin 2009

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009

*Le présent document se trouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/docinfosec.htm>].*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	5
1 PREMIÈRE ÉPREUVE .....	6
1.1 STRUCTURE .....	6
1.2 CONTENU.....	6
1.3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION.....	7
Date de passation .....	7
Durée .....	7
1.4 MODALITÉS DE CORRECTION .....	7
Responsabilité de la correction .....	7
Caractéristiques des outils de correction .....	7
2 SECONDE ÉPREUVE.....	8
2.1 STRUCTURE .....	8
2.2 CONTENU.....	8
Section A .....	8
Opérations intellectuelles .....	9
Connaissances historiques par réalité sociale .....	10
Répartition des questions par réalité sociale .....	11
Section B.....	11
2.3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION.....	12
Date de passation .....	12
Durée .....	12
2.4 MODALITÉS DE CORRECTION .....	12
Responsabilité de la correction .....	12
Caractéristiques des outils de correction .....	12
3 RÉSULTAT AUX ÉPREUVES D'APPOINT .....	13

4	PRISE EN COMPTE DU RÉSULTAT AUX ÉPREUVES D'APPOINT .....	13
5	CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE.....	13
Annexe	PRÉCISIONS RELATIVES À L'EXEMPLE D'ÉPREUVE D'APPOINT PORTANT SUR LA COMPÉTENCE <i>INTERPRÉTER LES RÉALITÉS SOCIALES À L'AIDE DE LA MÉTHODE HISTORIQUE</i> .....	14

## INTRODUCTION

En cette première année d'implantation du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport propose, pour le mois de mai et juin 2009, deux **épreuves d'appoint** aux élèves de la quatrième année du secondaire.

Le présent document d'information présente des renseignements concernant ces épreuves d'appoint. La première épreuve évalue les compétences *Interroger les réalités sociales dans une perspective historique* et *Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire*. La seconde épreuve évalue la compétence *Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique*.

Ce document donne également, en annexe, des précisions relatives à l'exemple d'épreuve d'appoint, qui est proposé aux organismes scolaires afin de les soutenir dans l'évaluation des apprentissages de la seconde épreuve. Cet exemple d'épreuve d'appoint, qui porte sur la compétence *Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique*, est constitué de questions à réponse courte et d'une question à réponse élaborée.

Il est à noter que le Ministère ne fournit pas d'exemple d'épreuve d'appoint portant sur les compétences *Interroger les réalités sociales dans une perspective historique* et *Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire*.

# 1 PREMIÈRE ÉPREUVE

## 1.1 STRUCTURE

La première épreuve est divisée en deux sections. La section A évalue la compétence *Interroger les réalités sociales dans une perspective historique* et comporte deux tâches : faire un constat et formuler des questions. La section B évalue la compétence *Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire* et comporte une tâche : justifier une opinion.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des tâches et des points alloués pour l'ensemble de l'épreuve.

**Répartition des tâches et des points de la première épreuve**

SECTION DE L'ÉPREUVE	TÂCHE	NOMBRE DE POINTS PAR TÂCHE	TOTAL DES POINTS
Section A	Faire un constat	8	20
	Formuler quatre questions	12	
Section B	Justifier une opinion	20	20

L'épreuve comprend :

- un guide d'administration et de correction ;
- un cahier des tâches regroupant les deux sections;
- un cahier de réponses pour les deux sections;
- une feuille pour le brouillon.

Les tâches réalisées dans l'épreuve font appel à des documents (écrits ou figurés), à des schémas, ou à des tableaux traitant du présent.

## 1.2 CONTENU

L'ensemble des réalités sociales du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté peut servir à évaluer les compétences *Interroger les réalités sociales dans une perspective historique* et *Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire*. Le contenu abordé dans la première épreuve respecte l'objet d'interrogation et l'objet de citoyenneté de la réalité sociale choisie. Cette année, la réalité sociale choisie est *Pouvoir et pouvoirs*.

Le tableau ci-dessous présente les objets d'interrogation et de citoyenneté des cinq réalités sociales.

RÉALITÉ SOCIALE	OBJET D'INTERROGATION	OBJET DE CITOYENNETÉ
<i>Population et peuplement</i>	<i>Population et peuplement, aujourd'hui au Québec</i>	<i>Diversité des identités sociales et appartenance à la société québécoise</i>
<i>Économie et développement</i>	<i>Économie et développement, aujourd'hui au Québec</i>	<i>Développement économique et valeurs sociales d'équité, de justice et de solidarité</i>
<i>Culture et mouvements de pensée</i>	<i>Culture et mouvements de pensée, aujourd'hui au Québec</i>	<i>Préservation du patrimoine culturel et homogénéisation de la culture</i>
<i>Pouvoir et pouvoirs</i>	<i>Pouvoir et pouvoirs, aujourd'hui au Québec</i>	<i>Intérêts particuliers et intérêt collectif dans les choix de société</i>
<i>Un enjeu de société du présent</i>	<i>Un enjeu de société du présent, au Québec</i>	<i>Enjeu de société et participation à la délibération sociale</i>

### 1.3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION

#### Date de passation

La date de passation de la première épreuve est déterminée par chaque organisme scolaire.

#### Durée

La durée de la première épreuve est d'environ 2 heures.

### 1.4 MODALITÉS DE CORRECTION

#### Responsabilité de la correction

La correction de cette épreuve relève des organismes scolaires et se fait à partir des modalités fournies par le Ministère. Il est suggéré de former des comités de correction.

#### Caractéristiques des outils de correction

La correction de la section A s'effectue à l'aide d'une clé de correction fournie par le Ministère. La clé tient compte des critères *Pertinence de l'interrogation* et *Prise en compte de la perspective temporelle* et de leurs éléments observables.

La correction de la section B s'effectue à l'aide d'une clé de correction et d'une grille d'évaluation fournies par le Ministère. La grille porte sur le critère *Débat sur un enjeu de société* et sur ses éléments observables.

## 2 SECONDE ÉPREUVE

### 2.1 STRUCTURE

La seconde épreuve évalue la compétence *Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique* et elle est divisée en deux sections. La section A est constituée de questions à réponse courte et la section B est constituée d'une question à réponse élaborée.

Cette épreuve compte 21 questions. Le tableau ci-dessous présente la répartition des types de tâches et des points alloués pour l'ensemble de l'épreuve.

**Répartition des types de tâches et des points de la seconde épreuve**

SECTION DE L'ÉPREUVE	TYPE DE TÂCHES	NOMBRE DE TÂCHES	NOMBRE DE POINTS PAR TÂCHE	TOTAL DES POINTS
Section A	Questions à réponse courte	20	3	60
Section B	Question à réponse élaborée	1	40	40

L'épreuve comprend :

- un guide d'administration et de correction;
- un cahier des tâches regroupant les deux sections;
- un cahier de réponses pour les deux sections;
- une feuille pour le brouillon de la réponse élaborée.

Les questions de l'épreuve font appel à des documents historiques (écrits ou figurés), à des textes d'historiens (contemporains des événements ou actuels), à des schémas, à des tableaux, à des cartes ou à des lignes du temps.

### 2.2 CONTENU

#### Section A

La section A vise à évaluer des opérations intellectuelles associées à la compétence *Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique* et nécessite l'utilisation adéquate des connaissances historiques du programme.

Cette année, seules les connaissances historiques liées aux réalités sociales *Population et peuplement* et *Économie et développement* font partie de la section A. Ces connaissances historiques sont présentées à la page 10. L'an prochain, les connaissances historiques liées aux réalités sociales *Culture et mouvements de pensée* et *Pouvoir et pouvoirs* feront également partie de la section A.

## Opérations intellectuelles

L'ensemble des opérations intellectuelles est évalué dans la section A.

1. Établir des faits.
2. Situer dans le temps un fait ou un ensemble de faits.
3. Établir l'antériorité ou la postériorité de faits.
4. Ordonner chronologiquement des faits.
5. Caractériser une réalité historique sous un ou plusieurs aspects (territorial, politique, social, économique et culturel).
6. Établir des liens entre des aspects (territorial, politique, social, économique et culturel).
7. Relever des points de vue, des croyances, des attitudes ou des valeurs d'acteurs ou de témoins.
8. Déterminer des intérêts d'acteurs ou de témoins.
9. Dégager des interprétations d'historiens.
10. Déterminer des causes et des conséquences.
11. Relever des éléments de continuité et de changement.
12. Caractériser l'évolution de la société sous un de ses aspects (territorial, politique, social, économique et culturel).

N. B. Les opérations intellectuelles 11 et 12 sont utilisées en quatrième année du secondaire parce que les réalités sociales étudiées sont des thématiques qui présentent la société québécoise dans une perspective de longue durée.

## Connaissances historiques par réalité sociale

Les questions de la section A peuvent toucher plusieurs connaissances liées à une réalité sociale et porter sur une ou plusieurs périodes.

RÉALITÉ SOCIALE	<b>POPULATION ET PEUPLEMENT</b>			
PÉRIODE	<i>PREMIERS OCCUPANTS (VERS 1500)</i>	<i>RÉGIME FRANÇAIS (1608-1760)</i>	<i>RÉGIME BRITANNIQUE (1760-1867)</i>	<i>PÉRIODE CONTEMPORAINE (1867 À NOS JOURS)</i>
CONNAISSANCES HISTORIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Organisation et occupation du territoire</i></li> <li>• <i>Peuplement du nord-est de l'Amérique</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Organisation et occupation du territoire</i></li> <li>• <i>Esclavage</i></li> <li>• <i>Politiques d'immigration et de natalité</i></li> <li>• <i>Relations avec les Autochtones</i></li> <li>• <i>Composition de la population</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Politiques d'immigration</i></li> <li>• <i>Immigration de Britanniques</i></li> <li>• <i>Immigration de Loyalistes et d'Américains</i></li> <li>• <i>Émigration vers les États-Unis et l'Ouest</i></li> <li>• <i>Ouverture de régions de colonisation</i></li> <li>• <i>Relations avec les Autochtones</i></li> <li>• <i>Composition de la population</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Politiques d'immigration</i></li> <li>• <i>Augmentation de la population urbaine</i></li> <li>• <i>Ouverture de nouvelles régions</i></li> <li>• <i>Émigration vers les États-Unis et l'Ouest</i></li> <li>• <i>Relations avec les Autochtones</i></li> <li>• <i>Composition de la population</i></li> </ul>
RÉALITÉ SOCIALE	<b>ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT</b>			
PÉRIODE	<i>PREMIERS OCCUPANTS (VERS 1500)</i>	<i>RÉGIME FRANÇAIS (1608-1760)</i>	<i>RÉGIME BRITANNIQUE (1760-1867)</i>	<i>PÉRIODE CONTEMPORAINE (1867 À NOS JOURS)</i>
CONNAISSANCES HISTORIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Réseaux d'échange</i></li> <li>• <i>Organisation et occupation du territoire</i></li> <li>• <i>Pêcheries européennes</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Alliances et rivalités</i></li> <li>• <i>Système des compagnies</i></li> <li>• <i>Économie des fourrures</i></li> <li>• <i>Organisation et occupation du territoire</i></li> <li>• <i>Politiques économiques</i></li> <li>• <i>Activité agricole</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Économie des fourrures</i></li> <li>• <i>Économie du bois</i></li> <li>• <i>Politiques économiques</i></li> <li>• <i>Ouverture de régions de colonisation</i></li> <li>• <i>Début de l'industrialisation</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Exploitation des ressources</i></li> <li>• <i>Développement industriel</i></li> <li>• <i>Expansion urbaine</i></li> <li>• <i>Revendications ouvrières</i></li> <li>• <i>Ouverture de nouvelles régions</i></li> <li>• <i>Cycles économiques</i></li> <li>• <i>Politiques économiques</i></li> </ul>

## Répartition des questions par réalité sociale

Dans l'épreuve, les questions à réponse courte de la section A sont regroupées par réalité sociale. Le tableau ci-dessous présente le nombre de questions par réalité sociale.

### Répartition des questions par réalité sociale

RÉALITÉ SOCIALE	NOMBRE DE QUESTIONS
<i>Population et peuplement</i>	10
<i>Économie et développement</i>	10

On doit noter que l'ensemble des questions de la section A couvre les quatre périodes du tableau de la page précédente.

## Section B

La section B vise à évaluer si l'élève est en mesure d'établir des faits, d'établir des liens entre des faits et d'élaborer une explication qui met en évidence l'évolution de la société québécoise sur une période déterminée de son histoire.

La question à réponse élaborée de la section B aborde l'une des quatre réalités sociales suivantes : *Population et peuplement*, *Économie et développement*, *Culture et mouvements de pensée* ou *Pouvoir et pouvoirs*. La réalité sociale choisie peut porter sur une ou plusieurs périodes.

À titre d'exemples :

La question peut aborder la réalité sociale *Pouvoir et pouvoirs* et porter sur la *Période contemporaine (1867 à nos jours)*;

**ou**

La question peut aborder la réalité sociale *Économie et développement* et porter sur les périodes *Régime français (1608-1760)* et *Régime britannique (1760-1867)*;

**ou**

La question peut aborder la réalité sociale *Culture et mouvements de pensée* et porter sur les périodes *Premiers occupants (vers 1500)*, *Régime français (1608-1760)* et *Régime britannique (1760-1867)*;

**ou**

La question peut aborder la réalité sociale *Population et peuplement* et porter sur les quatre périodes.

La question de la section B respecte l'angle d'entrée de la réalité sociale abordée. Le tableau ci-dessous présente l'angle d'entrée des quatre réalités sociales.

RÉALITÉ SOCIALE	ANGLE D'ENTRÉE
<i>Population et peuplement</i>	<i>Les effets des mouvements naturels et migratoires sur la formation de la population et du territoire</i>
<i>Économie et développement</i>	<i>Les effets de l'activité économique sur l'organisation de la société et du territoire</i>
<i>Culture et mouvements de pensée</i>	<i>L'influence des idées sur les manifestations culturelles</i>
<i>Pouvoir et pouvoirs</i>	<i>La dynamique entre les groupes d'influence et le pouvoir</i>

La réalisation de la section B se déroule en trois étapes :

- Premièrement, l'élève lit le contexte et prend connaissance de la question;
- Deuxièmement, l'élève relève des informations en lisant le dossier documentaire;
- Troisièmement, l'élève rédige un texte pour répondre à la question.

## 2.3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION

### Date de passation

La seconde épreuve aura lieu le 11 juin, de 9 h à 12 h<sup>1</sup>.

### Durée

La durée de cette épreuve inscrite à l'horaire officiel est de 3 heures. Une période supplémentaire de 15 minutes doit être accordée<sup>2</sup>.

## 2.4 MODALITÉS DE CORRECTION

### Responsabilité de la correction

La correction de cette épreuve relève des organismes scolaires et se fait à partir des modalités fournies par le Ministère. Il est suggéré de former des comités de correction.

### Caractéristiques des outils de correction

La correction des questions à réponse courte de la section A s'effectue à l'aide d'une clé de correction fournie par le Ministère.

La correction de la question à réponse élaborée de la section B s'effectue à l'aide d'une clé de correction et d'une grille d'évaluation fournies par le Ministère. La grille porte sur le critère *Rigueur du raisonnement* et sur ses éléments observables.

---

1. Voir l'horaire de la session d'examen de juin 2009 à l'adresse suivante : [<http://www.mels.gouv.qc.ca/sanction/horaire/Juin2009.pdf>].

2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Guide de gestion de la sanction des études secondaires en formation générale des jeunes*, Québec, 2007, p. 36. [[http://www.mels.gouv.qc.ca/sanction/guide-fgj/fgj-2007\\_f.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sanction/guide-fgj/fgj-2007_f.pdf)].

### 3 RÉSULTAT AUX ÉPREUVES D'APPOINT

La première épreuve portant sur les compétences 1 et 3 est pondérée à 40 % et la seconde épreuve portant sur la compétence 2 est pondérée à 60 %. Le tableau ci-dessous présente la répartition des points aux sections A et B des deux épreuves, selon leur pondération respective. Le résultat obtenu aux deux épreuves est exprimé sur 100.

Épreuve	Compétence évaluée	Points alloués
Première épreuve (40 %)	Compétence 1 (Section A)	/20
	Compétence 3 (Section B)	/20
Seconde épreuve (60 %)	Compétence 2 (Section A)	/36
	Compétence 2 (Section B)	/24
Résultat obtenu aux deux épreuves :		/100

### 4 PRISE EN COMPTE DU RÉSULTAT AUX ÉPREUVES D'APPOINT

Il appartient aux organismes scolaires d'établir, dans leurs normes et modalités d'évaluation, la manière de considérer les résultats obtenus aux épreuves d'appoint. Le Ministère invite les organismes scolaires à tenir compte des résultats obtenus aux épreuves d'appoint, le cas échéant, pour la constitution du résultat disciplinaire de l'élève.

Pour une compétence donnée, le résultat obtenu à une épreuve d'appoint peut être combiné au résultat établi au moment du bilan des apprentissages, selon une proportion déterminée par l'organisme scolaire.

Il est nécessaire de rappeler que le **résultat aux épreuves d'appoint n'est pas à transmettre à la Direction de la sanction des études.**

### 5 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE

Le résultat disciplinaire provient du résultat de chaque compétence, pondéré selon les tables de conversion établies par la ministre. L'élève réussit s'il obtient un résultat disciplinaire d'au moins 60 %. Seul le résultat disciplinaire doit être acheminé à la Direction de la sanction des études par l'organisme scolaire.

#### *Histoire et éducation à la citoyenneté*

- compétence 1 : 20 %
- compétence 2 : 60 %
- compétence 3 : 20 %

## ANNEXE

### PRÉCISIONS RELATIVES À L'EXEMPLE D'ÉPREUVE D'APPOINT PORTANT SUR LA COMPÉTENCE *INTERPRÉTER LES RÉALITÉS SOCIALES* À L'AIDE DE LA MÉTHODE HISTORIQUE

<b>Précisions relatives aux exemples de questions à réponse courte</b>	
<b>Intention</b>	Illustrer les opérations intellectuelles de la section A de la seconde épreuve d'appoint en histoire et éducation à la citoyenneté.
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'ensemble des opérations intellectuelles sera évalué.</li><li>• Les réalités sociales abordées seront <i>Population et peuplement</i> et <i>Économie et développement</i>.</li></ul>

<b>Précisions relatives à l'exemple de question à réponse élaborée</b>	
<b>Intention</b>	Illustrer la forme de la question élaborée de la seconde épreuve d'appoint en histoire et éducation à la citoyenneté.
<b>Contenu</b>	<p>La capacité de l'élève à établir des faits, à établir des liens entre des faits et à élaborer une explication qui met en évidence l'évolution de la société québécoise sur une période déterminée de son histoire sera évaluée.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La réalité sociale abordée sera <i>Pouvoir et pouvoirs</i>, et elle portera sur le <i>Régime français (1608-1760)</i>.</li><li>• La question respectera l'angle d'entrée de la réalité sociale abordée.</li></ul>

*Éducation,  
Loisir et Sport*

Québec 